



SOMMAIRE

- Editorial p. 02
- Conseils municipaux du 07.11.2022 et 15.12.2022 p. 03 - 04
- Informations générales p. 05 - 11
- Urbanisme p. 12
- Carnet de famille p. 13
- Environnement p. 14 - 18
- Vie du village p. 19 - 21
- Poème de chez nous p. 22
- Du côté des associations p. 23 - 33
- Photos insolites p. 34 - 35
- Info mairie et plan du village p. 36



Photo de Béatrice Hascher

Editorial



Bien chers administrés,

Au cours de l'année 2022 un certain nombre de manifestations ont à nouveau pu être proposées aux habitants de notre village :

En mars, le défilé de carnaval de l'association Rider's Club.

En mai, le tour du banc communal organisé par la municipalité.

En juin, le feu de la Saint-Jean de l'association Rider's club.

En septembre, la journée porte ouverte de l'association Leiterwaga.

En novembre, la marche aux flambeaux de la St-Martin de l'association La Farandole.

En décembre, la fête de Noël des aînés organisé par la municipalité et le marché de Noël de l'association La Farandole.

Toutes ces rencontres nous ont démontré à quel point le désir de se retrouver et le besoin de recréer des liens entre villageois est fort dans notre communauté. Tout cela, malgré une épidémie du Covid toujours présente.

Le moteur d'un village est sans conteste le tissu associatif. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré pour que la vie associative reprenne. Je les encourage à persévérer dans ce sens pour donner encore plus d'élan à notre collectivité.

Avec la crise sanitaire, qui n'est toujours pas terminée, succèdent une crise et un marasme économique du fait du retour tragique d'une guerre en Ukraine sur le sol européen. Les conséquences les plus importantes qu'entraîne ce conflit, sont l'inflation et la crise énergétique, obligeant chacun d'entre nous à mieux encore gérer nos budgets, tout étant devenu bien plus cher qu'auparavant.

2022 aura surtout été une année de transition et de préparation, puisque plusieurs projets d'envergure qui ont été étudiés et préparés seront réalisés en 2023. Entre autres : l'aire de jeu au centre du village et la rénovation énergétique et thermique de notre école.

J'aurai l'occasion de vous en parler lors de la réception du Nouvel An le dimanche 22 janvier 2023 à 11 heures au foyer communal.

Dans ce contexte d'incertitude, nous nous devons de rester optimistes et espérer bientôt des jours meilleurs.

L'ensemble de l'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2023. Santé, paix et solidarité entre tous !

Votre Maire
André Wolgensinger

*La vie est un écho
Ce que tu envoies, te revient
Ce que tu sèmes, tu le récoltes
Ce que tu donnes, tu l'obtiens
Ce que tu vois dans les autres existe en toi !*



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07.11.2022

Rénovation énergétique et thermique du bâtiment abritant l'école et le périscolaire.

Après avoir étudié la synthèse des études et analyses concernant la rénovation énergétique et thermique du bâtiment, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le projet pour une enveloppe globale évaluée à près de 672 000 € HT soit 806 400 € TTC.

Une chaudière bois alimentera le bâtiment en chauffage, des ballons thermodynamiques seront installés pour la production d'eau chaude et des panneaux photovoltaïques répondront, pour partie, aux besoins en électricité de l'école et du périscolaire.

Personnel.

Il est rappelé que le décompte du temps de travail des agents publics de Michelbach-le-Haut est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail effectif de 1 607 heures pour un temps complet.

Aucun jour extra légal n'est accordé aux agents.

Les agents ayant contracté une protection sociale complémentaire risque "prévoyance" auprès du Centre de Gestion 68 verront leurs taux de cotisations majorés de 10% dès le 1^{er} janvier 2023, pour la seconde année consécutive.

Saint-Louis Agglomération : reversement d'une part du produit de la Taxe d'Aménagement perçue par la commune.

La taxe d'aménagement (TA) est un impôt local perçu par le département et la commune lorsque celle-ci est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) comme c'est le cas pour Michelbach-le-Haut dans le cadre de la délivrance d'autorisations d'urbanisme comme les permis de construire, les permis d'aménager et les déclarations préalables.

Les autorisations sont données par Mr le Maire après instructions des dossiers par Saint Louis Agglomération.

L'article L331-2 du code de l'urbanisme modifié par l'article 109 de la loi de finances pour 2022, prévoit désormais que tout ou partie de la TA soit reversée à l'EPCI (*Etablissement Public de Coopération Intercommunale*) dont elle dépend.

A compter du 1^{er} janvier 2023, 10% de la taxe perçue par Michelbach-le-Haut au titre de la délivrance des autorisations d'urbanisme sera reversée à SLA.

Rétrocession de la rue du raisin.

Le Conseil Municipal approuve la rétrocession pour l'euro symbolique de la rue du raisin suite à la dissolution de l'association foncière AFUL Im Lehli.

La rue sera intégrée au domaine public après signature de l'acte notarié.

Urbanisme.

- *GIANNETTA Valentina et Gianni* : construction d'une maison individuelle et d'un garage à la rue du raisin (Im Lehli).

- *BEGUE Damien* : construction d'un garage au 1 rue du Willerbach.

- *LABARDIN Louis* : pose de panneaux solaires photovoltaïques sur toiture au 2 rue des Églantines.



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15.12.2022

Recensement 2023 de la population.

Le prochain recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Mesdames LHUILIER Charlotte de Michelbach-le-Bas et Martine BAUMANN de Folgensbourg seront les agents recenseurs qui iront à la rencontre de la population.

Saint-Louis Agglomération : reversement d'une part du produit de la Taxe d'Aménagement perçue par la commune.

[L'article 15](#) de la loi n° 2022-1499 du 1^{er} décembre 2022 de finances rectificatives pour 2022 rend le reversement de la taxe d'aménagement des communes aux EPCI facultatif.

Le Conseil Municipal a donc décidé de ne plus reverser la taxe d'aménagement à Saint Louis Agglomération comme initialement délibéré.

Païement en investissement avant vote du budget :

Le Conseil Municipal autorise l'engagement des dépenses de la section d'investissement dans la limite de 22 075€ TTC au chapitre 20 immobilisations incorporelles et de 113 300€ TTC au chapitre 21 immobilisations corporelles par anticipation au vote du budget 2023 et en cas de besoin urgent.

Urbanisme.

WEISS Olivier : construction d'une maison individuelle avec garage accolé, rue de la victoire.

MARCK Michel : pose de panneaux photovoltaïques sur toit de la maison et du carport, rue Principale.

DI LORENZO Matteo au nom de la société MEZZALUNA EXPRESS : transformation de l'ancienne banque en pizzeria vente à emporter/livraison, rue des tilleuls.

SCHREIBER Philippe : pose de panneaux photovoltaïques, rue Principale.

LANDAUER François : création d'une piscine et d'un local technique, rue Alsace Lorraine.



Réception du Nouvel An



L'équipe municipale a le plaisir de vous inviter à la réception du Nouvel An

Le dimanche 22 janvier 2023 à 11 heures au foyer communal

A l'issue de la cérémonie des vœux, le verre de l'amitié sera servi par les membres du conseil municipal.



INFORMATIONS GÉNÉRALES



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
ARRONDISSEMENT DE MULHOUSE

MAIRIE DE MICHELBAACH-LE-HAUT



Mesdames, Messieurs,
Chers habitants de Michelbach-le-Haut,

Par la présente, je vous informe que **selon les dispositions nationales, la population de notre commune va être recensée en 2023, entre le 19 janvier et le 18 février.**

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissement de santé, de retraite...) et de construire l'avenir en déterminant la participation de l'Etat au budget des communes en fonction notamment du nombre de ses habitants.

Pour notre municipalité, l'équipe en charge du recensement est constituée de :

- Monsieur Nicolas FISCHER en tant que coordinateur communal, secondé par notre secrétaire de mairie Nathalie CHIRIE
- Madame Charlotte LHUILLIER (de Michelbach-le-Bas) en tant qu'agent recenseur
- Madame Martine BAUMANN (de Folgensbourg) en tant qu'agent recenseur

A compter du 19 janvier, vous recevrez dans votre boîte aux lettres tous les documents utiles. Etant donné la période sanitaire, je vous encourage à répondre au questionnaire via le site internet de l'INSEE.

Bien entendu, les formulaires papier restent utilisables et les agents recenseurs se tiennent à votre disposition pour vous aider et passer à votre domicile tout au long de la période de recensement.

Avec mes meilleures salutations et en vous souhaitant une bonne année 2023,

André WOLGENSINGER
Maire

Téléphone : 03.89.68.60.07.
Contact recensement : mairie@michelbachlehaut.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour rester en contact, n'oubliez pas !

Installez l'application **Panneau Pocket** (simple et gratuite) sur vos téléphones portables.

Vous pourrez ainsi être informé :

- Des travaux sur voirie impliquant des fermetures de routes et/ou déviations
 - Des fêtes et événements du village
 - Des alertes météo
 - Des coupures sur réseaux
 - Des objets trouvés
 - Des modifications horaires de permanence de la mairie
- etc...

Consultez notre site internet.



Nous réactualisons fréquemment notre site internet « michelbachlehaut.fr » avec :
Toutes les informations et actualités de notre village
Les objets trouvés
Mais aussi celles de Saint Louis Agglomération
Des annonces d'emplois communales et inter communales



L'INFORMATION EN DIRECT DE LA MAIRIE SUR PANNEAUPOCKET

Événements de la vie quotidienne, fête du village, travaux sur la voirie, informations de la préfecture, alertes météo ou coupures réseaux etc... soyez informés et alertés en temps réel de l'actualité de votre commune grâce à l'application PanneauPocket.

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **vostra commune** ou **vostra code postal** et cliquez sur le  situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !





INFORMATIONS GÉNÉRALES

DÉCLARATION D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Régulièrement le secrétariat est appelé à délivrer des documents administratifs faisant apparaître l'adresse et l'état civil du demandeur et ce dans tous les domaines de la vie courante: justificatif de domicile, demande de carte d'identité, légalisation de signature, certificat de vie, etc.... Cette délivrance ne peut se faire que si vous êtes inscrit auprès du secrétariat de mairie.

Il est donc important que vous signaliez votre arrivée dans la commune ou votre départ. Cette formalité simplifiera considérablement vos démarches administratives.

LOCATION FOYER COMMUNAL

Ci-dessous les tarifs de location définis par le conseil municipal pour l'année 2023. A savoir que les associations locales pourront bénéficier du foyer gratuitement une fois par an.

	Salle sans cuisine	Salle avec cuisine	Caveau
Habitants du village	200 € *	230 € *	10 €
Externes	240 € *	280 € *	30 €

* Caution: 250 €.

Pour la location de la salle, veuillez vous adresser à:

La mairie	03 89 68 60 07
Brom Roland	09 84 14 63 10
Hernandez David	09 54 44 26 22
Wolgensingher Sonia	06 21 55 97 57

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

La municipalité rappelle qu'un arrêté municipal précise les obligations des administrés, à savoir:

- Chaque habitant d'une maison individuelle doit se charger d'entretenir le trottoir devant sa propriété (Balayage, désherbage). Pour les immeubles collectifs, c'est au syndic de copropriété d'en assumer l'entretien.
- En hiver, en cas de chute de neige, les administrés ont l'obligation de veiller au déneigement et salage en cas de verglas. Nous rappelons que la responsabilité des personnes ne respectant pas ces règles peut être engagée en cas de sinistre !



JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères résiduelles sont collectées le jeudi matin à partir de 05 heures. Les habitants sont priés de ne sortir leurs bacs que le veille du ramassage !

En cas de jour férié, le rattrapage a lieu généralement le mercredi de la même semaine. Pour vérifier, rendez-vous sur www.agglo-saint-louis.fr > Vie quotidienne > Déchets ménagers



SITE DES DÉCHETS VERTS

Les incivilités sur le site des déchets verts ne cessent d'augmenter. Nous trouvons régulièrement des gravats, de la terre, des traverses de chemin de fer, des pots de fleur, du carrelage, des troncs d'arbres entiers... et même des sacs d'ordures ménagères !

Désormais, le site des déchets verts sera uniquement accessible durant les heures d'ouverture suivantes:

- Du 1er octobre au 31 mars

Les vendredis de 14h à 18h

Les samedis de 9h à 18h

- Du 1er avril au 30 septembre

Les mercredis de 9h à 19h

Les vendredis de 14h à 19h

Les samedis de 9h à 19h

Point d'apport volontaire salle polyvalente d'Attenschwiller

Pensez au voisinage : merci de déposer vos déchets uniquement de 8 h à 20 h (**sauf le dimanche et jours fériés**) et d'arrêter votre moteur pendant le déchargement. Lorsque les conteneurs sont pleins, ne déposez pas vos déchets par terre, conservez-les ou allez les déposer dans les déchetteries.

Pensez à l'usager suivant : écrasez vos bouteilles plastiques dans le sens de la largeur, aplatissez vos briques alimentaires et coupez vos cartons.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Rappel Numéros d'urgence à connaître !



Le 112 - numéro d'appel européen

- Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- Par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France.

Le 15 – Samu

- Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale (malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficultés respiratoires, brûlure, intoxication...);
- Ou pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...).

Le 17 – Police secours / Gendarmerie

- Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage...).

Le 18 – Sapeurs-pompiers

- Pour signaler une situation de péril ;
- Ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide (incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, brûlure, électrocution, accident de la route...)

Le 114 – Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

- Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Ce numéro est accessible par SMS, tchat, visio et fax.

Autres numéros d'appel d'urgence gratuits et accessibles 24/24h

- Enfants disparus : 116 000
- Enfance en danger : 116 111
- Permanence de soins ambulatoires (médecins de garde) : 116 117
- Alerte attentat - Alerte enlèvement : 197
- Samu social - Accueil des personnes sans abri : 115
- - **À noter** : Des numéros d'écoute et d'information existent également :
 - Femmes victimes de violence : 39 19
 - Prévention du suicide : 31 14
 - Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : 39 77
 - Canicule info service : 0800 06 66 66
 - Centre Antipoison : 03 88 37 37 37

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Logement

Dépannage Urgence Alsace : Intervention d'un professionnel 07.51.37.27.32.
7j/7 -24h/24 (Serrurerie, électricité, plomberie.)

Enedis (coupure d'électricité) 09 726 750 68

Véolia (fuite d'eau) : 09 69 32 35 54

Transport

Alsace dépannage - SAINT LOUIS· Garage automobile
2 Rue de Saverne Hésingue· 03 89 67 50 50

Alsa Taxi_Tel : 03 89 67 77 16

Transport à la demande **DISTRIFLEX**

Le transport à la demande fonctionne de 8H30 à 18H30 du lundi au samedi (sauf jours fériés).

Pensez à réserver au plus tard 3H00 avant votre départ au 0800 515 584 (appel gratuit)

Santé

Annuaire des professionnels de santé

<https://saint-louis-agglo.opendatasoft.com/pages/annuaire-sante>

Consultation Urgence Médicale Mulhouse (8h00 à 20H00) : 34 rue Dr Leon Mangeney 03.89.35.06.05

Service à La Personne (Espace France Service)

Horaires d'ouverture communs aux deux Espaces France Services Sierentz et Ranspach-Le -Bas

	Matin	Après-midi
Lundi	10h00 – 12h00	13h00 – 17h00
Mardi	9h00 – 12h00	13h00 – 17h00
Mercredi	9h00 – 12h00	13h00 – 18h00
Jeu	9h00 – 12h30	Fermé
Vendredi	9h00 – 12h00	13h00 – 16h00



Espace France Service Sierentz :17 Rue Rogg Haas, 68510 Sierentz

Cette adresse correspond aux locaux de l'ancien tribunal de Sierentz. Accessible aux PMR.

- **Par téléphone** : 03.67.27.01.30
- **Par mail** : france-services-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Espace France Service Ranspach le Bas : 14 rue de Belfort 68730 Ranspach le Bas

L'entrée se fait par l'arrière du bâtiment, en passant par l'ancienne cour de récréation aménagée en places de stationnement pour les usagers France Services. Accessible aux PMR.

À l'intérieur, vous trouverez un espace d'accueil, un point numérique en libre accès et 3 bureaux de confidentialité.

- **Par téléphone** : 03.67.93.00.22
- **Par mail** : france-services-ranspachlebas@agglo-saint-louis.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES




UN NOUVEAU SERVICE ...
... POUR VOS AMENDES

Vous avez reçu une amende à payer dans les départements du **GRAND EST** ?



Ardennes Aube
 Marne Haute-Marne
 Meurthe-et-Moselle Meuse
 Moselle Bas-Rhin
 Haut-Rhin Vosges

Pour payer ou vous renseigner, un **centre de contact des amendes** est à votre disposition :

 **au 03 29 69 69 69**
 **Du LUNDI AU VENDREDI de 8h30 à 17h**

 contact.amendes@dgfip.finances.gouv.fr

Également sur Internet ou smartphone






 ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous

Une application pour mesurer la qualité des réseaux de téléphonie mobile.
 L'application est téléchargeable sous format Android et iOS, sous le nom **"Mobil t'est"**




BANQUE des TERRITOIRES





France Services
Proche de vous au quotidien


SAINT-LOUIS
 Agglomération
 Terres d'avenir

UN LIEU UNIQUE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

NOUVEAU !

OUVERTURE
LE 03/10/22
À RANSPACH-LE BAS

GRATUIT
OUVERT À TOUS
SANS RDV

- Accueil et aide personnalisés selon vos besoins (santé, emploi, retraite, habitat, impôts, justice...)
- Mise en relation avec les partenaires
- Aide à l'utilisation des services et outils numériques

ESPACE FRANCE SERVICES
RANSPACH-LE-BAS
 14 rue de Belfort (ancienne école)
03 67 93 00 22
france-services-ranspachlebas@aggllo-saint-louis.fr

ESPACE FRANCE SERVICES
SIERENTZ
 17 rue Rogg Haas (ancien tribunal)
03 67 27 01 30
france-services-sierentz@aggllo-saint-louis.fr

Les partenaires France Services :



INFORMATIONS GENERALES

La thématique du mois **LES ACHATS EN LIGNE**

? Comment vérifier la fiabilité d'un site internet ?

Dans le domaine du web merchandising, l'achat en ligne est la conclusion d'une transaction commerciale opérée via Internet. Les achats dématérialisés ont connu un véritable essor ces dernières années grâce, notamment, à la mise en place de systèmes de paiement sécurisés fiables. Lorsque vous effectuez un achat en ligne, assurez-vous que le site sur lequel vous faites l'achat n'est pas une arnaque. Voici quelques conseils à suivre...

1 / Vérifiez l'identité du vendeur ainsi que sa réputation :

Pour être sûr que le site sur lequel vous souhaitez acheter un produit est fiable, la Direction Générale de la Concurrence, de la consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) recommande « d'entrer le nom du site ou du produit sur un moteur de recherche, éventuellement associé avec le terme arnaque ». Dans les résultats de la recherche, vous pourrez vérifier si d'autres internautes ont déjà eu des mauvaises expériences avec le vendeur.

2 / Vérifiez les mentions légales et les CGV :

Les sites internet ont l'obligation de publier les mentions légales : il vous est ainsi possible de vérifier le nom, la dénomination sociale, l'adresse, les contacts, etc. Il est conseillé également de prendre connaissance des conditions générales de vente qui figurent généralement en bas de la page d'accueil. Vous pourrez avoir accès à un certain nombre de renseignements utiles.

3 / Attention aux offres « alléchantes » :

Faites attention aux offres trop alléchantes. Elles peuvent parfois cacher des arnaques. Même lorsqu'il ne s'agit pas d'arnaque, les vendeurs en ligne affichent parfois des offres très alléchantes, avec notamment de gros rabais, qui ne correspondent pas toujours à la réalité.



4 / Méfiez-vous des sites inconnus :

Contrôler les caractéristiques d'un produit acheté en ligne est compliqué puisque vous ne pouvez ni le toucher, ni l'essayer, ni interroger le vendeur. Il vous est donc conseillé de lire attentivement le descriptif du produit.

Dernier conseil : ne vous contentez pas uniquement de la photo !

5 / Ne vous fiez pas uniquement aux avis de consommateurs :

Les faux avis positifs sont monnaie courante. Les avis négatifs rédigés par des concurrents peuvent également apparaître.

6 / Privilégiez un site français ou européen :

Il est conseillé de choisir un site français ou européen, afin de vous garantir des droits (Rétractation par exemple) que ne garantissent pas les sites installés hors de l'Union Européenne.

Vous êtes victime d'une arnaque sur internet :

Quels sont les recours ? Voici un guide pour vous aider :
<https://www.economie.gouv.fr/cedef/recours-arnaque-internet>

Dans le cadre de placements financiers, VÉRIFIEZ avant :

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Un site non gouvernemental existe pour vérifier les sites :

<https://franceverif.fr/>

PLUS D'INFOS



Gendarmerie:

En 2023, les plaintes seront prises à Hagenthal-le-Haut.

Pour mieux répondre aux attentes du public en matière d'accessibilité et de recueil des plaintes, la brigade de gendarmerie de Hagenthal-le-Haut assurera dès le 2 janvier 2023, l'intégralité de la mission d'accueil de la communauté de brigades de Saint-Louis.

Par conséquent, cette brigade sera ouverte au public tous les jours de la semaine, selon les plages horaires suivantes: **Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h; Les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.**

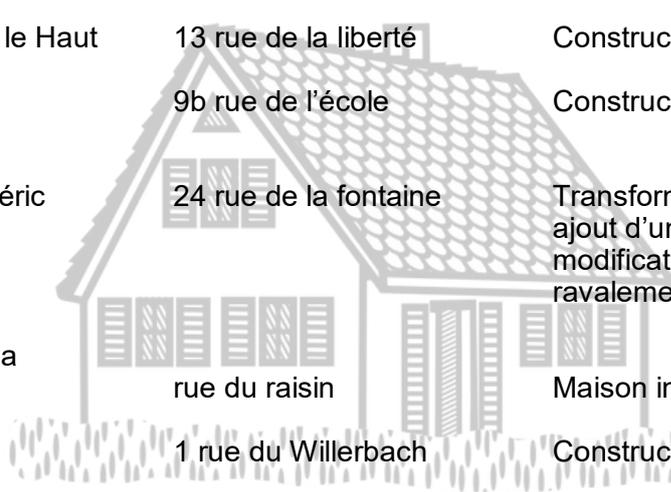
La brigade de Saint-Louis, accueillera le public uniquement sur rendez-vous et après avoir pris contact auprès de la brigade de Hagenthal-le-Haut, par téléphone au 03.89.68.50.01

Par ailleurs, afin d'être encore plus proche des administrés, deux points d'accueil seront ouverts : à Hérsingue les mardis de 14h à 18h dans les locaux de la police municipale et à Kembs les vendredis de 14h à 18h dans les locaux de la police municipale. Il est aussi possible de faire un pré-dépôt de plainte en ligne sur <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>



URBANISME

Les permis de construire



Mairie de Michelbach le Haut	13 rue de la liberté	Construction d'un hangar
ROMANI Maurice	9b rue de l'école	Construction Garage et carport
DEYMIER Caroline et ALEXANDRE Frédéric	24 rue de la fontaine	Transformation d'un garage ajout d'un abri de jardin modification d'ouverture et ravalement de façade.
GIANNETTA Valentina et Gianni	rue du raisin	Maison individuelle
BEGUE Damien	1 rue du Willerbach	Construction garage
WEISS Olivier	rue de la victoire	Maison individuelle

Les déclarations préalables



GUTZWILLER Daniel	50 rue principale	Panneaux photovoltaïques
LATSCHA Florent	16 rue des vergers	Piscine
BOULAIS Raymond	9 rue de la forge	Panneaux photovoltaïques
SUTTER Vincent	1 rue des roseaux	Pose de fenêtre de toit
MUNCH Laurent	4 rue des vergers	Serre de jardin
KRAEMER Nadia	20 rue de Folgensbourg	Capteurs solaires
WENZINGER Vivien	2 rue Alsace Lorraine	Remise en état toiture ancien poulailler avec tuiles identique
SINLER Norbert	7 rue de Folgensbourg	Pose d'une clôture sécurité piscine
KLEIMANN Jérôme et Jennifer	6 rue de l'école	Modification de trois ouvertures en façade Ouest et création d'une fenêtre en façade Est
BOEGLIN Nicolas	7 rue du Willerbach	Panneaux photovoltaïques
SPINDLER Laurent	32b rue principale	Pergola adossée à la maison
CAZZIA Aurélie	1 rue de la victoire	Panneaux photovoltaïques
LABARDIN Louis	rue des églantines	Panneaux photovoltaïques
MARCK Michel	42 rue principale	Panneaux photovoltaïques
MEZZALUNA EXPRESS DI LORENZO Matteo	rue des tilleuls	Transformation d'une banque en Pizzeria vente à emporter et Livraison à domicile
SCHREIBER Philippe	75 rue principale	Panneaux photovoltaïques

CARNET DE FAMILLE



ILS FONT LA JOIE DE LEURS PARENTS

TURRI Aurore	née le 9 mars 2022	de TURRI Pierre et ESPINOSA Marine
BROSY Stella	née le 11 avril 2022	de BROSY Thierry et USCERI Alexia
WYTTENBACH Mattéo	né le 28 avril 2022	de WYTTENBACH Samuel et MULLER Stéphanie
RANDON Célia	née le 16 juillet 2022	de RANDON Yannick et Caroline
SIGARD Robin	né le 22 octobre 2022	de SIGARD Kévin et Cindy



ILS SE SONT MARIÉS

RANDON Yannick et WOLGENSINGER Caroline	le 22 janvier 2022
KLEIN Olivier et HENGY Priscilla	le 15 octobre 2022



ILS NOUS ONT QUITTÉS

WENZINGER Raymond	le 31 mai 2022
SCHAUB Jean-Claude	le 31 octobre 2022
GRETTER Suzanne	le 2 novembre 2022



ENVIRONNEMENT

Plan Climat : On passe à l'action !

Saint Louis Agglomération (SLA) a adopté en décembre 2021 son Plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

Nous disposons maintenant, pour les 6 années à venir, d'un plan d'action pour accélérer la transition écologique et énergétique.

Nous vous présentons ci après une synthèse du PCAET ainsi que les objectifs à atteindre d'ici 2030.

Vous retrouverez régulièrement des informations sur ce sujet dans la revue de SLA « Mieux Ensemble » et notamment dans celle du mois de juillet 2022 en page 21/22

Le site ci-dessous vous donnera également toutes les informations complémentaires.

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/eco-citoyen/developpement-durable>

PCAET

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



Le PCAET décline, à l'échelle du territoire de Saint-Louis Agglomération, les objectifs nationaux et internationaux qui concernent la production et l'utilisation de l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité, la qualité de l'air et l'adaptabilité du territoire aux changements climatiques.

Le PCAET implique tous les acteurs du territoire : entreprises, citoyens, collectivités, associations ...

L'objectif est de limiter à moins de 2°C le réchauffement maximum de la planète, tel que fixé par la COP 21 à Paris.

Bilan du PCAET : quelques points clefs

Quelle est notre consommation d'énergie en 2016 ?

- ▶ en répartition par habitant : 30 000 kWh/habitant de SLA/an
- ▶ en répartition par secteur : le résidentiel représente 34%, le trafic routier 25%, l'industrie 21%

Ces 15 dernières années, la baisse a été très modeste et insuffisante.

D'où provient l'énergie ?

43% produits pétroliers, 23% gaz, 22% électricité, 12% renouvelables (essentiellement la grande hydraulique)

Coût du gaz et des produits pétroliers : 1800 €/ habitant/an



D'où viennent les émissions de GES du territoire, 440 000 tonnes de CO2, en 2016 ?

- ▶ trafic routier : 149 000 tonnes
- ▶ résidentiel : 86 000 tonnes
- ▶ industrie : 68 000 tonnes
- ▶ avion* (vois nationaux et internationaux) : 56 000 tonnes
- ▶ agriculture : 42 000 tonnes
- ▶ tertiaire : 33 000 tonnes
- ▶ déchets : 6 000 tonnes

Les objectifs généraux pour 2030

- ▶ diminuer la consommation d'énergie de 21% (par rapport à 2016)
- ▶ diminuer la production de Gaz à Effet de Serre de 37% (par rapport à 2016)
- ▶ augmenter les énergies renouvelables de 32%



Comment pouvons-nous agir ?

- ▶ Au quotidien, en privilégiant les transports en commun, le covoiturage, la marche à pied et le vélo
- ▶ En isolant son logement, en réduisant le chauffage des bâtiments lorsqu'ils sont inoccupés
- ▶ En réduisant les déchets, en réparant ou en faisant réparer, en achetant '2ème main', en réfléchissant à nos besoins réels

Des exemples d'actions structurantes prévues dans le PCAET

- ▶ Étendre et densifier les réseaux de transports alternatifs à la voiture individuelle
- ▶ Mettre en œuvre des zones d'activités exemplaires
- ▶ Réduire la consommation d'énergie des bâtiments des collectivités
- ▶ Augmenter les installations de production photovoltaïque en toiture des collectivités
- ▶ Promouvoir une offre de tourisme 'vert'
- ▶ Diffuser la culture "Climat-air-énergie" auprès des habitants et des acteurs privés locaux
- ▶ Mettre en œuvre une trame verte et bleue sur le territoire de l'agglomération (assurer la continuité des corridors écologiques)

A chacun de nous de faire sa part.



ENVIRONNEMENT

Plan Climat : On passe à l'action !



"Saint-Louis agglomération s'engage à lutter contre le dérèglement climatique en affichant des objectifs pour 2030. Les 40 communes sont concernées et donc chacun d'entre nous."



Le PCAET est un document réglementaire composé de 5 parties :

1. Un diagnostic du territoire : Émissions de gaz à effet de serre, vulnérabilité du territoire, etc.
2. La stratégie et les objectifs du territoire en cohérence avec les objectifs nationaux
3. Le bilan de la concertation publique
4. Le programme d'actions concrètes
5. L'évaluation environnementale du programme

Les documents sont consultables sur le site internet de l'agglomération de Saint-Louis, à la page <https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/eco-citoyen/developpement-durable/plan-climat>

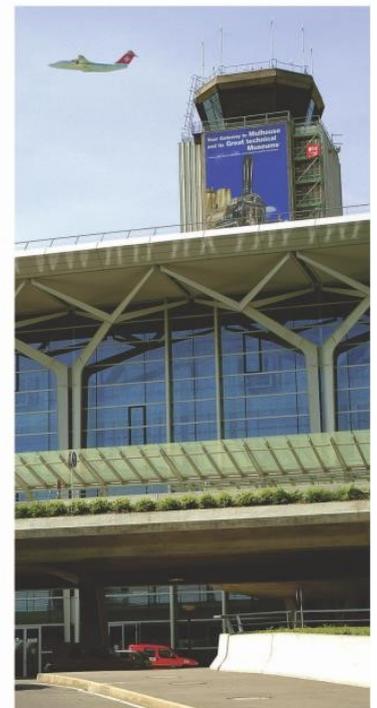
Méthode de calcul : Il s'agit du "bilan GES réglementaire"

Ce bilan, qui évite les doubles comptes, représente la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre du territoire de SLA. Toutefois, il ne reflète pas complètement l'impact de nos activités et de notre consommation.

Quelques exemples pour illustrer la méthode de calcul :

- ▶ Avion : comprend l'énergie consommée pour l'atterrissage et le décollage des avions de l'EuroAirport jusqu'à environ 900 mètres d'altitude mais pas l'énergie consommée pendant le vol. Par ailleurs, l'énergie utilisée par les bâtiments de l'EuroAirport est comptée en "tertiaire" et celle des véhicules au sol en "trafic routier".
- ▶ L'énergie nécessaire à la production des biens de consommation, des engrais... fabriqués en dehors du territoire n'est pas intégrée dans le bilan du territoire.
- ▶ L'incinération des ordures ménagères n'est pas non plus comptée dans ce bilan puisque l'usine d'incinération est située sur le territoire de m2A.

Ces deux derniers secteurs pèsent ainsi apparemment peu sur le bilan du territoire. Il reste cependant important de repenser notre façon de consommer, de réduire nos déchets et de favoriser le réemploi pour limiter notre propre empreinte carbone.



Pour aller plus loin

<https://observatoire.atmo-grandest.eu/inventaire>

Vous pouvez estimer **votre propre "empreinte carbone"** sur le site www.nosgestesclimat.fr



Abréviations

- GES : Gaz à effet de serre
- GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
- PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial
- SLA : Saint-Louis Agglomération
- m2A : Mulhouse Alsace Agglomération

ENVIRONNEMENT

Calendrier des permanences de l'Espace France Rénov' pour l'année

Un conseiller accompagne les personnes souhaitant engager des travaux de rénovation énergétique de leur logement, en répondant à leurs questions techniques et financières.

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/habitat/services-informations-sur-energie-et-renovation-globale/>

date	horaires	lieu
janvier		
mercredi 4 janvier	14h-18h	Mairie de Bartenheim
mercredi 11 janvier	15h30-18h	Mairie de Héisingue
mercredi 18 janvier	9h-12h	EFS Ranspach-le-bas
mardi 24 janvier	14h-18h	Mairie de Rosenau
février		
mercredi 1er février	14h-18h	EFS Sierentz
mercredi 8 février	14h-18h	Mairie de Saint-Louis
mercredi 15 février	14h-18h	Mairie de Kembs
mercredi 22 février	14h30-17h30	Mairie de Blotzheim
mars		
mercredi 1er mars	14h-17h30	Mairie de Huningue
mercredi 8 mars	14h-17h	Mairie de Buschwiller
mercredi 15 mars	14h-17h	Mairie de Leymen
mercredi 22 mars	8h-12h	Mairie d'Attenschwiller
mercredi 29 mars	9h-12h	EFS Ranspach-le-bas

climaxion
anticiper • économiser • valoriser

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

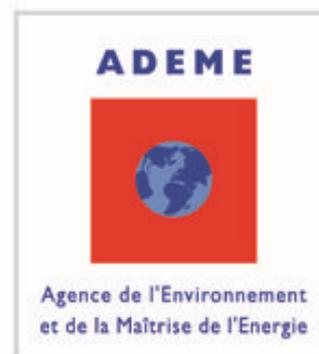


Mobilisons-nous !
Climat - Air - Énergie
Saint-Louis Agglomération



date	horaires	lieu
avril		
mercredi 5 avril	14h-18h	Mairie de Village-Neuf
mardi 11 avril	14h-17h30	Mairie de Hégenheim
jeudi 20 avril	14h-18h	Mairie de Landser
mercredi 26 avril	14h-18h	Mairie de Saint-Louis
mai		
mercredi 3 mai	15h30-18h	Mairie de Héisingue
mercredi 10 mai	9h-12h	EFS Ranspach-le-bas
mercredi 17 mai	14h-18h	Mairie de Bartenheim
mercredi 24 mai	14h30-17h30	Mairie de Blotzheim
juin		
mercredi 7 juin	14h-18h	Mairie de Kembs
mercredi 14 juin	14h-18h	Mairie de Saint-Louis
mercredi 21 juin	8h-12h	Mairie d'Attenschwiller
juillet		
mercredi 5 juillet	14h-18h	EFS Sierentz
mercredi 12 juillet	14h-18h	Mairie de Saint-Louis

date	horaires	lieu
septembre		
mercredi 6 septembre	14h - 18h	Mairie de Saint-Louis
mercredi 13 septembre	9h-12h	EFS Ranspach-le-bas
mercredi 20 septembre	14h-17h30	Mairie de Huningue
mercredi 27 septembre	14h-17h	Mairie de Buschwiller
octobre		
mercredi 4 octobre	14h-18h	Mairie de Village-Neuf
mercredi 11 octobre	14h-18h	EFS Sierentz
mercredi 18 octobre	14h30-17h30	Mairie de Blotzheim
mardi 24 octobre	14h-18h	Mairie de Rosenau
novembre		
mercredi 8 novembre	14h-18h	Mairie de Bartenheim
mercredi 15 novembre	14h-18h	Mairie de Saint-Louis
mercredi 22 novembre	14h-18h	Mairie de Kembs
mercredi 29 novembre	14h-18h	EFS Ranspach-le-bas
décembre		
jeudi 7 décembre	14h-18h	Mairie de Landser
mardi 12 décembre	14h-17h30	Mairie de Hégenheim



Alter Alsace Energies

DÉCHETTERIES



NOUVEAUX
HORAIRES

Déchetterie de VILLAGE-NEUF

Rue du Rhône
03 89 67 88 36

Du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 17 h

Déchetterie de KEMBS

Rue du Maréchal Foch
03 89 48 48 68

Lundi et mercredi : 8 h 30 à 12 h

Samedi : 9 h à 17 h

Déchetterie de SIERENTZ

Rue du Capitaine Dreyfus
03 89 38 14 65

Lundi : 14 h à 18 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 17 h

Déchetterie de BARTENHEIM

Rue Winston Churchill
03 89 68 33 45

Mardi et jeudi : 14 h à 18 h

Vendredi : 8 h 30 à 12 h

Samedi : 9 h à 17 h

Déchetterie de MICHELBACH-LE-HAUT

Route de Folgensbourg
03 89 25 37 15

Mardi : 8 h 30 à 12 h

Mercredi et vendredi : 14 h à 18 h

Samedi : 9 h à 12 h 30

Déchetterie de LEYMEN

Rue du Stade
03 89 68 57 33

Mercredi et jeudi : 8 h 30 à 12 h

Samedi : 13 h à 16 h 30

Mini déchetterie de BLOTZHEIM

Route de Folgensbourg

Le 1^{er} mercredi du mois : 14 h à 17 h 30

Mini déchetterie de HÉGENHEIM

Route de Folgensbourg

Le 1^{er} jeudi du mois : 14 h à 17 h 30

> L'accès en déchetterie est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels (acceptés uniquement en semaine)

> Un justificatif de domicile peut être demandé

La liste des déchets acceptés/refusés dans chaque déchetterie (memento d'accès) est accessible sur www.agglo-saint-louis.fr :
Vie quotidienne > Déchets ménagers

Nouvelles filières à VILLAGE-NEUF et SIERENTZ

- Articles de sport et loisirs
- Articles de bricolage et de jardin thermiques

QUESTIONS FRÉQUENTES

Que faire de mes déchets alimentaires si je n'ai pas de bac pour les collecter ?

Dorénavant, des points d'apport volontaire pour la collecte des déchets alimentaires sont disponibles sur la voie publique (voir page 6).

Vous pouvez également composter vos déchets alimentaires à domicile.

Comment est financé le service des collectes ?

Tous les habitants du territoire payent une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui permet de financer les services de collecte et les déchetteries. Cette taxe est payée par chaque ménage et chaque année dans le cadre de la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Quand dois-je sortir ma poubelle ?

Les collectes s'effectuent du lundi au vendredi selon votre commune (voir page 5), à partir de 6 h en hiver et 5 h en été. Les bacs de collecte doivent être sortis la veille au soir ou le matin avant 5 h.

J'ai beaucoup de déchets du jardin. Puis-je obtenir une poubelle pour les végétaux ?

Saint-Louis Agglomération collecte en priorité les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...). Les déchets verts (tonte de pelouse, taille d'arbres...) doivent être déposés en déchetterie, sur les sites de déchets verts ou gérés directement à votre domicile (compostage, broyage, mulching...).

SERVICE DES DÉCHETS MÉNAGERS DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

Pont du Palmrain - Bâtiment Sud
RD 105
68128 Village-Neuf
www.agglo-saint-louis.fr

Quelles sont les règles de dotation pour les bacs ?

Le volume des bacs mis à disposition par Saint-Louis Agglomération est adapté à la composition du foyer et à la fréquence de collecte. Toutes les règles sont consultables dans le règlement de collecte disponible sur www.agglo-saint-louis.fr



Un doute ? Une question ?
Contactez-nous au :

03 89 70 22 60

E-mail : dechets-menagers@agglo-saint-louis.fr



Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi
9 h à 11 h 30
14 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi)

Vie du village

TOUR DU BAN DE MICHELBACH LE HAUT LE 8 MAI 2022

Après 18 mois de pandémie durant lesquels toutes les traditionnelles fêtes de notre village ont été rayées de nos agendas, la municipalité souhaitait proposer un évènement pour permettre à tous les habitants de partager un moment convivial.



Le 8 mai à 10h une centaine de personnes s'est retrouvée devant la mairie pour aller découvrir la partie ouest du ban de notre village, remonter vers la salle polyvalente d'Attenschwiller et se diriger ensuite vers le terrain de basket où les membres de l'association **Leiterwaga** et **l'amicale des Sapeurs-Pompiers** s'affairaient autour des tables et du barbecue. Ici, nous ont rejoint toutes celles et ceux qui n'avaient pas eu la possibilité de marcher.

Le bonheur de pouvoir prendre des nouvelles des uns et des autres et la joie de se retrouver se lisait sur tous les visages et c'est dans la simplicité de cette ambiance chaleureuse que s'est terminée cette belle journée ensoleillée.



Le bonheur de pouvoir prendre des nouvelles des uns et des autres et la joie de se retrouver se lisait sur tous les visages et c'est dans la simplicité de cette ambiance chaleureuse que s'est terminée cette belle journée ensoleillée.



Vie du village

SORTIE PEDAGOGIQUE DES ECOLES

AU FIL DE L'EAU

Les élèves des classes maternelles du RPI d'Attenschwiller/Michelbach-le-Haut, accompagnés de leurs enseignantes et ATSEM, ont participé tout au long de l'année scolaire 2021/2022 à un projet autour du thème de l'EAU, en partenariat avec la Petite Camargue Alsacienne.



Au fil des rencontres, tout d'abord au sein des classes, les enfants ont découvert les points d'eau présents dans la nature, le cycle de l'eau ainsi que les différents états de l'eau. Lors des deux sorties sur le site de la Petite Camargue, les écoliers sont partis à la découverte des notions d'eau ruisselante et d'eau stagnante (ruisseau, rivière / marre, étang). Ils ont également appris à pêcher au bord d'une marre pour observer la faune : libellules, demoiselles, larves d'insectes, tritons, ... Les enfants et les enseignantes ont apprécié ce projet ainsi que tous les apprentissages réalisés.

Ce projet a été soutenu par les communes d'Attenschwiller et de Michelbach-le-Haut.



Vie du village

CLASSE DECOUVERTE 2022

Du 27 juin au 1^{er} juillet 2022, l'ensemble des élèves du CP au CM2 a eu la chance de partir en classe découverte à Gérardmer. Les enfants ont fait de nombreuses activités autour de l'eau, thème de leur année scolaire. Ainsi, ils ont pu découvrir le kayak, faire une randonnée sur les crêtes, travailler sur le trajet et le cycle de l'eau, fabriquer des fusées à eau pour les plus grands et des encres naturelles pour les plus jeunes.



Ils ont bien entendu appris à vivre ensemble, sans leurs parents et cette semaine incroyable s'est terminée par une belle fête.

Les enfants, leurs maîtresses et les accompagnateurs en garderont un très beau souvenir



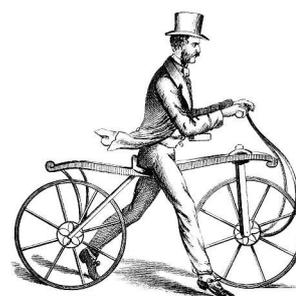
Cela n'aurait pas été possible sans les parents accompagnateurs, le soutien financier des mairies ainsi que les subventions des entreprises locales que nous remercions vivement.

POÈME DE CHEZ NOUS...

Le Vélo

Le vélo a été inventé, je ne sais pas quand
Mais ça fait déjà très longtemps
Il était entièrement en bois, c'était un drôle d'engin
Un cadre, un guidon, deux roues et c'était bien
Une invention pour l'époque très géniale
Simple, primitive, mais ça roulait pas trop mal.
Mais avec le temps ils ont évolué
Ils les ont fabriqués en acier
Avec sur les roues des pneus en dur
Des pédales et une selle en cuir.
Mais pour les freins ils ne savaient pas comment faire
Alors ils ont dû freiner avec le pied sur la roue arrière.
Maintenant il y a des pneus avec chambre à air
Et des freins devant et derrière
Une lampe et une dynamo pour faire de la lumière
Un dérailleur sur la roue arrière
On les trouve en toutes les couleurs
Rouler avec est un vrai bonheur.
On peut rouler avec jour et nuit
Ca ne pollue pas et ne fait pas de bruit
C'est très sportif et bon pour la santé
Pour les jeunes et les personnes âgées
Ca fortifie les muscles et les poumons
Pour le corps c'est rudement bon.
On arrête pas le progrès, maintenant ils fabriquent
Des supers bécanes électriques.
On peut monter les côtes, sans problème
Mais il faut pédaler un peu quand même
Ca ne demande presque plus aucun effort
En réalité, ça reste quand même du sport!

Albert Hascher



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...



2022... Une année pas facile !

Des difficultés à se retrouver jusqu'au mois de mai suite à l'épidémie de Covid qui n'en finit pas. De bonnes émotions pour des activités communes et beaucoup de tristesses suite aux décès de deux membres actifs de notre association !

Activités à l'atelier

Tous les mercredis soir, l'équipe de base rénove.

- Remise et entretien d'un tracteur Renault des années 1990
- Rénovation complète d'un motoculteur par un jeune membre
- Rénovation complète en cours d'un tracteur "Massey Ferguson" MF35 de 1975



Fêtes et manifestations



Dimanche 8 mai 2022 : Organisation du repas pour le "Tour du banc communal" au plateau sportif du village, en collaboration avec l'équipe de l'amicale des sapeurs-pompiers au stand des buvettes. La marche étant gérée par la municipalité. Malgré une météo incertaine, toute l'équipe était satisfaite des tâches accomplies.

Dimanche 18 septembre 2022 : Journée "Portes ouvertes" avec repas dans les locaux de l'association. Belle fréquentation de la part des villageois, tant pour les repas servis que pour les expositions sur le thème "Les machines et outils pour travailler le bois".

Expositions à l'extérieur

Dimanche 31 juillet 2022 : Quelques membres ont exposé des tracteurs à la manifestation "Tracteur TRAFFA" de la ferme du Lindenhof à Hagenthal le Haut, organisé par la nouvelle association "Zapf Walla Verein".

Comme tous les ans, nous avons participé à "Agrogast" à Hagenthal le Haut en exposant 6 tracteurs de collection et une série de charrues anciennes d'époque 1960.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...



Travaux d'investissements effectués par les membres de l'association sur le site de notre hangar

Pose de deux caniveaux anti inondations, le long de la route principale pour le premier et au niveau de la dalle de béton du hangar pour le deuxième. Le tout en 7 jours par températures de plus de 35°.

Mise en place par l'équipe de base de plus de 120m² de pavés, après égalisation de sol et autres préparatifs durant près de trois semaines, avec des températures caniculaires, même le soir !

Disparition de deux membres, certes âgés, qui ont été très actifs au sein de l'association

Raymond Wenzinger, samedi 21 mai dans sa 79^{ème} année.

Président honoraire et fondateur de l'association le 25 octobre 1991. C'est sous son impulsion que fût construit le hangar de l'association. Débutant avec son tracteur familial "Bullgog" le premier cortège de la fête du pain fin août 1980, dont il fût actif pendant 38 éditions. Raymond a également participé aux 26 éditions de nos marchés aux puces. Il a été décoré de la médaille du bénévolat en janvier 2013 et nommé président d'honneur en 2020.



Suzanne Gretter, mercredi 2 novembre dans sa 87^{ème} année.

Dynamique, elle était très active depuis janvier 1994. Suzanne a beaucoup contribué aux travaux lourds lors de la construction du hangar, puis très engagé dans les préparatifs en cuisine lors des repas associatifs et des marchés aux puces. Actrice incontournable du cortège de la Fête du Pain aux cotés de son mari Eugène durant de nombreuses années !



Tous les membres et sympathisants se sont associés pour apporter leurs pensées et soutiens aux familles des disparus.

Amis bénévoles rejoignez-nous !

Les membres de l'association se retrouvent tous les mercredis de 19h à 21h pour rénover, partager des expériences techniques, dans une bonne convivialité et moments d'échange !

Le président, les membres et sympathisants vous souhaitent une année 2023 de bonheur et de santé.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...



Fondée en 2005, La Farandole a pour objectif de créer de l'animation et du lien entre les habitants et les générations.

L'année 2022 a signé le retour progressif des activités de La Farandole, association réunie autour de valeurs comme le vivre ensemble, le partage intergénérationnel, l'éducation populaire et citoyenne et l'animation dans la commune.

Si le traditionnel Carnaval, véritable temps fort de l'année, n'a pu se tenir (décision prise en raison des contraintes et incertitudes qui pesaient encore tout début 2022), les ateliers Couture ont quant à eux repris à 100%, avec toujours autant de succès !

Les deux ateliers de couture, Jeunes et Adultes, de l'association ont également pu proposer, lors du Printemps de la Création, salon des loisirs créatifs de la Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace à Valdieu Lutran (en mai dernier), des initiations à la machine à coudre pour petits et grands. Une opération reconduite en novembre au Festival du Faire soi-même "Les Débrouill'arts", à Morschwiller-le-Bas en novembre.

Nous avons proposé également plusieurs animations d'été avec le service Enfance et Jeunesse de Saint-Louis Agglo. Parce que La Farandole c'est aussi cela : partager et transmettre des savoir-faire (émaux, couture, cuisine) et offrir des animations de loisir de proximité !

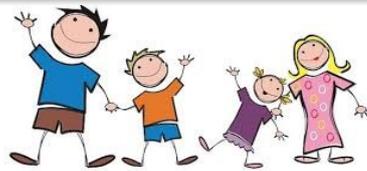
Ainsi à l'automne, l'association a innové avec un « Atelier Lanternes » pour que les enfants confectionnent eux-mêmes leur lanterne pour le « Défilé de la Saint-Martin » qui a rassemblé de nombreuses familles de Michelbach-le-Haut et Attenschwiller. L'événement – un franc succès ! – a fait l'unanimité auprès des enfants, des parents et des grands-parents sortis admiré le lumineux cortège sur les trottoirs. Les sourires aux lèvres ont rappelé à tous le plaisir à se retrouver ensemble, échanger, partager un goûter...

Voilà pourquoi, dès le 9 décembre, l'association a tenu son Marché de Noël, où de nombreuses familles se sont une fois de plus réunies autour d'une lecture de contes, d'un verre de vin chaud, de délicieux Manalas, Bredalas, jus de pommes et confitures faits maison, et découvrir les réalisations de l'association comme de quelques créateurs locaux.

Ce n'est un secret pour personne, les deux ans de pandémie ont eu un impact considérable sur toutes les associations, à travers tout le pays. Pourtant, nous le savons, le rôle des associations est fondamental pour la cohésion sociale et c'est sur la dynamique associative et l'engagement bénévole que reposent la plupart des temps festifs et de rencontres dans nos villages.

La Farandole se mobilise pour créer du lien et des temps de rencontre entre les habitants, mais aussi ouvrir des espaces d'engagement et d'implication, notamment autour d'un projet de lieu dédié et pérenne facilitant les rencontres et la mise en œuvre d'activités nouvelles.

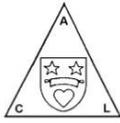
DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...



En espérant vous retrouver très vite autour de nouveaux projets – et qui sait ? – peut-être vous accueillir au sein de notre association, La Farandole vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 !

**Nos actions et nos projets vous intéressent ?
Suivez notre actu sur la page Facebook de La Farandole68220**

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...



Association Culture et Loisirs de Michelbach-le-Haut

1, rue de l'école 68220 Michelbach-le-Haut

Yoga

Les séances de yoga ont repris leur rythme de croisière à partir du mois de Septembre. Une bonne quinzaine de participants se retrouvent tous les mercredis à partir de 18h dans la salle polyvalente d'Attenschwiller pour pratiquer cette activité, très appréciée pour le maintien en forme (et souvent recommandé par les médecins).

Cette activité, en plus de ses effets bénéfiques sur notre mental, améliore le sommeil, baisse le stress et l'anxiété, booste la concentration et a un effet prouvé sur notre santé en renforçant le système immunitaire. Ce sport permet d'acquérir une plus grande souplesse physique, ce qui est particulièrement bénéfique pour la santé des seniors.

Vous pensez que cela ne vous concerne plus ? Myriam propose des exercices pour tout âge, la compétition n'est pas de mise !

Si vous êtes intéressés(es), vous pouvez nous contacter par mail :

acl.michelbachhaut@gmail.com

Par téléphone à :

Myriam Schnoebelen au 06 26 14 42 06 ou Michèle Eckes au 06 78 40 95 11



Moment de détente et de bien-être

Les randonneurs en balade !

Comme les années précédentes, le club de randonneurs s'en est donné à cœur-joie dans la pratique de son activité-santé. La canicule de cette année nous a freiné quelque peu dans notre élan. Dix à dix-huit participants(tes) participent régulièrement à nos randos très diversifiées.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...



Tous nos amis randonneurs nous sont restés fidèles, ce qui est très réjouissant. Après presque chaque randonnée, nous avons droit à un diaporama, concocté par Annelise, qui nous remet en mémoire les plus beaux moments et les sites de nos sorties. Grand merci à elle. Nous suivons toujours avec intérêt les commentaires de notre historien Armand sur les événements qui se rapportent aux endroits que nous traversons et à notre région qui en est particulièrement truffée. Nous remercions aussi Lucien, notre doyen, pour ses belles poésies dont il nous gratifie.



Une petite pose souvenir



En chemin vers le Rossberg !

En plus du bienfait que nous apporte nos sorties, nous apprécions la franche amitié qui s'est installée entre nous. Les petites fêtes qui agrémentent nos relations et toujours ces magnifiques panoramas qui nous enchantent tout au long de nos promenades. Notre équipe est composée de participants de tout âge avec des ajouts occasionnels pendant la période de vacances.

Avons-nous mis l'eau à vos bouches ?

Alors c'est le moment de vous joindre à nous. Seules conditions, pouvoir marcher 10 kms pour des sorties d'une demi-journée et jusqu'à 12 à 14 kms pour des sorties d'une journée entière.

Contact : Jean-Paul ☎ 06 06 57 16 01

Sortie aux Chrysanthema à Lahr

Après une interruption de 3 ans pour cause de Covid, cette très belle manifestation fleurie a repris sa place.

C'est avec une grande joie que des membres de l'ACL et les amis randonneurs se sont retrouvés le 31 octobre dans cette charmante petite ville pour savourer ses féeries de chrysanthèmes ainsi que le concert donné sur la place centrale par un musicien-chanteur qui a rajouté une note très appréciée sur le répertoire d'Elton John.





DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...



Les boules - pétanque

Le club de boulistes s'est étoffé avec l'arrivée de jeunes retraités. Nous sommes maintenant entre 8 et 12 joueurs à nous adonner à cette agréable pratique. Notre souhait a été exaucé par la venue de quelques femmes talentueuses ! Nous ne ratons évidemment pas une occasion de fêter l'anniversaire d'un participant !



Les boulistes en train de fêter un anniversaire !



Une très bonne ambiance les lundis après-midi



Si vous avez le temps les lundis après-midi pour pratiquer cette activité, rejoignez-nous au plateau sportif, même si vous êtes débutant. Nous l'étions tous à un certain moment !

Crédit photos : ACL

Le comité et les membres de l'ACL ainsi que tous les participants aux différentes activités, vous souhaitent une Bonne année 2023

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Train Miniature des 3 Frontières (TM3F)



Notre club a son local dans l'ancienne mairie de **Michelbach le Haut**, où il dispose d'un espace lui permettant de s'adonner à ses activités. Nous nous y retrouvons autant que possible tous les vendredis

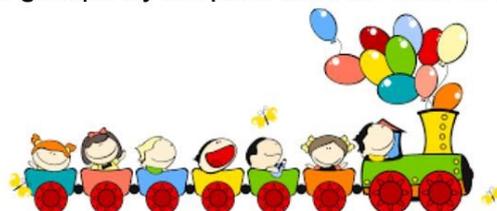
soir afin d'échanger autour de notre passion.

Forts d'une quinzaine de membres à fin 2022, nous essayons de promouvoir le monde ferroviaire sous différentes formes.

Nos projets pour la nouvelle année.



- Participer à plusieurs expositions dans la mesure où celles-ci auront lieu.
- Continuer à travailler sur notre réseau "Sierentz-Bartenheim". La gare de Schlierbach.
- Participer activement à la Fête du Pain en espérant de tout cœur que la quarantième édition pourra avoir lieu.
- Nous avons fixé un nouvel objectif d'exposition en avril 2024. L'année à venir nous permettra de remettre la machine en route.
- Organiser des sorties en groupe ayant pour toile de fond notre passion.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...



Il y en a pour tous les goûts chez nous, toujours dans une ambiance conviviale. Nous espérons bientôt pouvoir vous rencontrer lors de l'une de nos manifestations ou qui sait avoir réveillé en vous votre âme d'enfant et vous voir gonfler les rangs de notre association pour partager avec nous notre passion. Vous serez les bienvenus.

L'ensemble des membres de l'association TM3F, vous souhaitent une excellente année 2023.

Retrouvez-nous à l'adresse suivante :

<http://tm3f.e-monsite.com/>

Ou écrivez-nous :

tm3f68@gmail.com

Francois Heili
Président du TM3F
+33 3 89 62 10 82



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...

Amicale des Sapeurs-Pompiers



L'ensemble de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Michelbach-le-Haut se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Je tiens également à vous remercier tout particulièrement pour votre chaleureux accueil lors de notre passage pour la vente de notre traditionnel calendrier.

En plus des deux communes de Michelbach-le-Haut et d'Attenschwiller, les deux amicales respectives sont là pour soutenir et subvenir aux divers besoins du corps des Sapeurs-Pompiers.

C'est pourquoi l'an passé, grâce à vos dons, nous avons pu cofinancer les permis "poids lourd" de cinq de nos pompiers ou encore participer aux frais de déplacement et d'hébergement de deux autres pompiers lorsqu'ils se sont aller réceptionner un nouveau véhicule à proximité de Nantes.

MERCI à vous tous pour votre soutien indéfectible !

Je tiens également à remercier le Crédit Mutuel Région de Blotzheim qui nous a en partie subventionné l'achat de nos calendriers.

Bonne année et bonne santé à toutes et tous !

Laurent NORTH

Président de l'amicale des
Sapeurs-Pompiers de Michelbach-le-Haut



*La mise en service du
nouveau véhicule
Prompt-Secours en
début 2022*

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS...
Le feu de la Saint-Jean en image !



*The
Rider's
Club*



*Bucher majestueux !
Feu d'artifice splendide !
Public très nombreux !
Une très belle réussite !
Vivement la prochaine édition !*

PHOTOS INSOLITES

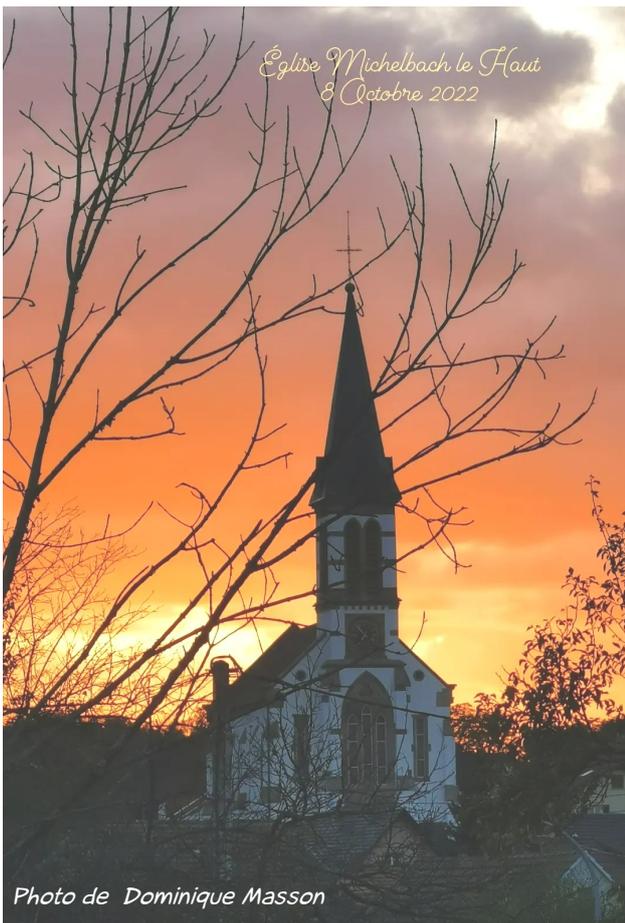
Vous avez fait de belles photos ? N'hésitez pas à nous les confier pour que nous puissions les publier sous cette rubrique pour le plus grand plaisir des lecteurs !



© rbspot



Photo de Céline Wiederkehr



*Eglise Michelbach le Haut
8 Octobre 2022*

Photo de Dominique Masson



Photo de Suzanne Rueher

PHOTOS INSOLITES

Magie de l'hiver



Photo de Nicolas Boeglin



©rbspot



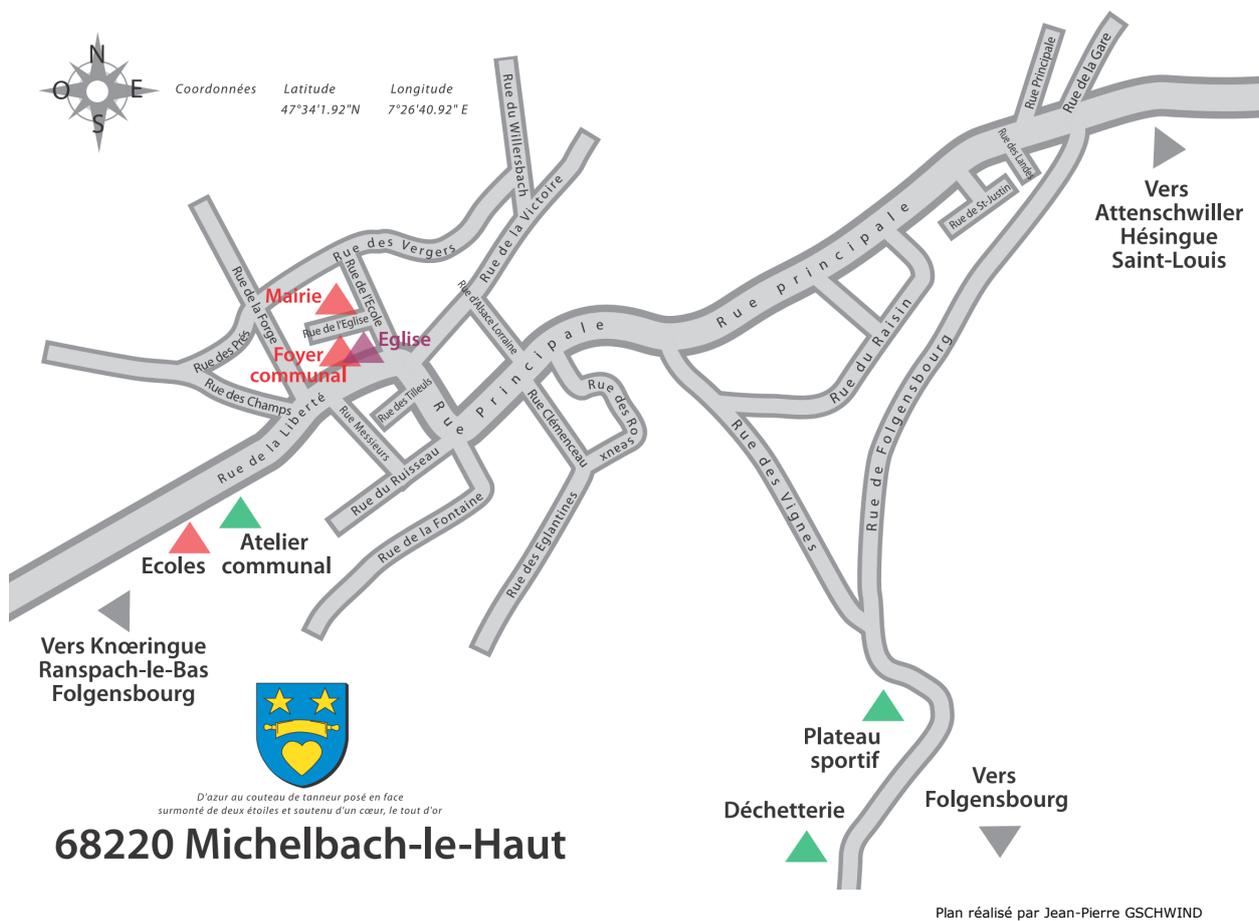
©rbspot



Photo de Béatrice Hascher



Photo de Béatrice Hascher



Courriel : mairie@michelbachlehaut.fr

Permanence secrétariat

le lundi de 17h00 à 18h30
le jeudi de 16h00 à 18h00
Uniquement sur rendez-vous

Permanence du maire et des adjoints

Horaire d'hiver:

le jeudi de 20h00 à 21h00

Horaire d'été:

le jeudi de 20h30 à 21h30

ou sur rendez-vous tél. : 03.89.68.60.07

www.michelbachlehaut.fr